



## **CDAS départemental 37 du 14 octobre 2016 Déclaration liminaire**

Depuis de nombreuses années, le Ministère des Finances souhaite favoriser la restauration collective, les titres restaurant étant considérés comme un pis-aller.

Aujourd'hui, suite aux "recommandations" récentes du Secrétariat Général, bon nombre de restaurants administratifs sur des petites structures sont menacés.

Dans notre département d'Indre-et-Loire, les inquiétudes sont vives pour deux restaurants qui voient leur avenir compromis.

L'absence de communication au niveau local à cet égard est inacceptable.

C'est pourquoi, la CGT est intervenue à ce sujet en CTL et demande le maintien de ces 2 sites de restauration.

En séance, le DDFIP du 37 nous a assuré de son soutien.

Concernant le restaurant du site Portalis (géré par l'AGRADI, Association de Gestion du Restaurant Administratif du DI), le contrat avec la Société 7000 de 40 à 70 repas par jour est respecté (pour mémoire, en 2015, la moyenne était de 63,72 repas par jour, soit la fourchette haute de l'engagement).

Toutefois, celui-ci n'a reçu qu'une partie de sa subvention de fonctionnement. Actuellement, le budget permet de faire face aux échéances jusqu'en 2017. Nous avons appris hier qu'une subvention a été accordée pour ce site; cela dit, nous n'en connaissons ni le montant, ni la date de versement.

Le restaurant de Chinon, quant à lui a servi 17 repas en moyenne par jour en 2015. C'est un restaurant situé dans une zone rurale qui permet notamment aux agents habitant assez loin de leur lieu de travail de déjeuner sur place dans des conditions tarifaires qu'il ne pourraient pas retrouver en cas de cessation de l'activité du restaurant administratif.

Nous ne pouvons que déplorer l'attitude de notre Ministère qui se moque des agents et de leurs conditions de vie au travail. Que penser d'un Ministère qui affiche l'ambition de permettre à tous ses agents de bénéficier d'une restauration collective et qui dans le même temps ne permet pas à un restaurant de continuer à fonctionner dans de bonnes conditions ?

La CGT DDFIP37 et la CGT Disi-Ouest demandent aux représentants de la Direction un engagement ferme pour le maintien de ces deux sites de restauration aujourd'hui menacés.